

[Traduction]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LOCKEPORT (N.-É.).—L'OUVERTURE D'UN BUREAU PROVISOIRE POUR TRAITER LES DEMANDES DE PRESTATIONS

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre chargé de la main-d'œuvre et de l'immigration, mais en son absence...

Une voix: Il est là.

Une voix: Il est à moitié là.

M. Crouse: Je m'excuse. Ma question s'adresse au ministre chargé de la main-d'œuvre, qui se cachait derrière le ministre des Pêches et des Océans. Quatre mois après la destruction de l'usine de la National Sea Products à Lockeport, en Nouvelle-Écosse, seulement 33 p. 100 des anciens employés de cette entreprise ont réussi à se trouver du travail. Comme environ 200 anciens employés de cette société ont demandé à recevoir des prestations d'assurance-chômage et comme environ 25 d'entre eux n'ont encore rien reçu depuis quatre mois à cause de la paperasserie administrative, le ministre s'occupera-t-il d'ouvrir à Lockeport un bureau provisoire où pourraient être traitées toutes les demandes de prestations de ces personnes qui sont en chômage pour des raisons vraiment indépendantes de leur volonté et à cause d'un véritable désastre?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, le député a mis quelque temps à établir qui était le ministre; je lui signale en plus qu'il s'agit du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, il y a deux ans que son appellation a été changée.

Mlle MacDonald: Lloyd qui?

M. Axworthy: Je signale au député que chaque fois qu'il se produit dans une localité des transformations industrielles, des grèves ou des mises à pied, le ministère crée des comités consultatifs. Nous sommes tout à fait disposés à établir un comité de ce genre chargé de travailler, de concert avec les gens de l'endroit et les autorités provinciales, à régler la situation que le député vient de décrire. Je demanderai à mes fonctionnaires de faire immédiatement enquête et de lui en faire rapport.

M. Crouse: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Sachant qu'un bon nombre de ces personnes ne peuvent compter que sur l'assistance sociale municipale, à laquelle le comité de Shelbourne devra consacrer environ \$40,000 par mois d'ici le printemps prochain jusqu'à ce que des emplois soient créés, j'aimerais que le ministre nous dise les mesures spéciales que le gouvernement envisage de prendre pour alléger le fardeau financier des municipalités.

M. Axworthy: Madame le Président, je tiens à rappeler que le gouvernement fédéral prend à sa charge la moitié des dépenses d'aide sociale par le biais du Régime d'assistance publique du Canada. J'ai déjà indiqué au député que nous allons nous pencher sur la question, quitte à créer, si nécessaire, un comité consultatif sur la main-d'œuvre. Nous allons également voir avec les municipalités les solutions possibles

Questions orales

pour remédier à la situation. Dès que les choses seront suffisamment avancées, j'en rendrai compte au député et je veillerai à ce que les mesures nécessaires soient prises.

* * *

● (1500)

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

LES PROGRAMMES DE FINANCEMENT À LONG TERME

M. Simon de Jong (Regina-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Il semble évident que nous ayons besoin d'une stratégie de recherche et de développement à long terme. Il n'y a pas très longtemps, le directeur en chef de la recherche du comité sénatorial Lamontagne a calculé que si nous consacrons 1.5 p. 100 de notre produit national brut aux programmes de recherche et de développement, nous pourrions créer 1.52 million d'emplois nouveaux et nous pourrions augmenter nos exportations de 15.4 milliards de dollars.

La recherche et le développement exigent une planification à long terme, ce que nous n'avons pas. Le ministre a déclaré assez récemment qu'il allait annoncer à notre pays, dans quelques semaines, quand le gouvernement serait prêt à présenter ces accords de financement à long terme. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre et aux scientifiques de notre pays quand le gouvernement sera en mesure de présenter ces programmes de financement à long terme en vertu desquels la recherche et le développement représenteront 1.5 p. 100 de notre produit national brut?

L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement): Très bientôt, madame le Président. J'espère être en mesure de présenter nos propositions à cet égard au début de l'an prochain.

M. de Jong: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Il a dit au comité qu'il faudrait deux semaines; or, il y a une semaine de cela. J'ai remarqué que dans un autre communiqué, le ministre de l'Industrie et du Commerce mentionne le printemps 1981. J'espère que ce sera avant cela.

Ma question supplémentaire a également trait au financement de la recherche et du développement dans les universités. Les universités sont dans un état de...

Mme le Président: A l'ordre. Le député n'a pas besoin de commenter la réponse du ministre avant de poser sa question supplémentaire. J'invite le député à poser directement sa question.

M. de Jong: Madame le Président, j'y viens immédiatement. Le gouvernement s'engagera-t-il à réexaminer les ententes de transferts fiscaux existant avec les provinces, afin de veiller à ce que les universités touchent à l'avenir une aide provinciale qui corresponde aux objectifs nationaux en matière de recherche et de développement? Le gouvernement veillera-t-il également à ce que les programmes universitaires de recherche et de développement tiennent compte des intérêts nationaux et provinciaux en cette matière?